

BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).
(MENSUEL)

N° 279. — Avril 1906.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 10 Avril 1906*, à deux heures et demie précises, dans la salle ordinaire des réunions, place du Parvis-Notre-Dame.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Procès-verbal.
- 2° Le prix de la laine et les tondeuses mécaniques.
- 3° Les moteurs à gaz pauvre, les économies qu'ils réalisent.
- 4° Proposition d'un Concours de semences de blés pour le mois de septembre prochain.
- 5° Organisation de la police sanitaire des animaux abattus dans les tueries particulières des villages.
- 6° Concours agricole en 1907.

SENLIS
IMPRIMERIE E. DUFRESNE
4. Rue du Puits-Tiphaine, 4.

1906.

SOMMAIRE :

- Procès-verbal de la séance du 13 Mars 1906.
M. Gibert sur le rapport des rendements en sucre avec la densité.
Concours d'Animaux gras.
Le Concours général agricole.
Statistique des Emplois industriels de l'alcool.
Marquage des Moutons (Rapport de M. Georges Communeau, membre correspondant de la Chambre de commerce de Beauvais).
Chronique de la *Société Agricole*.
-
-

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page	10 fr. »»
Une demi-page.....	5 »»
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. DUFRESNE, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

NOTICE :

12188

CB :

7126

SHAS



0 000000 071260

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 279. — Avril 1906.

Compte-Rendu des Travaux de la Société

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 13 MARS 1906

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT

Etaient présents au Bureau : MM. Léon Martin, Bernier, Roland, Léon Fautrat.

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont présentés et admis comme Membres de la Société : MM. Huraux, cultivateur à Feigneux, Carnus, vétérinaire à Senlis, Wyrsh, cultivateur au Plessis-Belleville, Corbie fils, cultivateur à Silly-le-Long, Dufresne, imprimeur à Senlis, Heurlier fils, cultivateur à Thury-en-Valois.

La Société décide que le projet d'association entre les cultivateurs et les fabricants de sucre sera envoyé au Syndicat des fabricants de sucre.

M. le Président adresse ses plus vifs remerciements aux souscripteurs, qui ont rendu à l'Agriculture un éminent service, en venant ajouter des ressources nécessaires, permettant de servir tous les intérêts agricoles et de combler le déficit produit par la suppression de la subvention d'une part, et de l'autre par les dépenses faites au concours de Crépy.

M. le Président donne la parole à M. Gibert qui lit un document extrêmement intéressant pour les cultivateurs qui ont à traiter avec les fabriques du prix de leurs betteraves. Ce document extrait des livres d'une fabrique de l'Oise, porte sur 17 années consécutives de 1885 à 1902. Il en ressort que la densité a été en moyenne pendant ces dix-sept années de 7°28.

Les 5 premières années elle a été de..... 6°68.

Les 6 années suivantes elle a été de..... 7°19.

et les 6 dernières elle a été de..... 7°90.

Le rendement moyen a été de 109 kil. 780 par tonne de betteraves, mais il a varié ; il a été :

Les 5 premières années de..... 92 k. 500.

Les 6 années suivantes de..... 106 k. 900.

et les 6 années dernières de..... 122 k. 000.

Ce progrès est remarquable.

La production des mélasses a été en moyenne de 3 kil. 367 par tonne de betteraves, passant de 3 kil. 940 pendant la première période, à 3 kil. 220 pendant la deuxième, à 3 kil. 150 pendant la dernière, c'est-à-dire en diminuant et suivant une marche inverse à celle du rendement du sucre qui a toujours été en augmentant. L'augmentation du rendement en sucre provient de l'augmentation de la densité qui a passé en certaines années de 76 kilos en raffiné pour une densité de 6° à 131 kilos pour une densité de 8°41 par tonne de betteraves.

Il en est résulté une augmentation de rendement par dixième de degré

entre 6° et 6°85 de..... 2 k. 464

entre 6°85 et 7°38 de..... 2 425

entre 7°38 et 7°70 de..... 3 720

entre 7°70 et 8°40 de..... 1 570

soit une moyenne de 2 kil. 800 de sucre et au cours de 26 francs les 100 kilos, qui est le cours d'octobre prochain, de 0 fr. 72 par dixième de degré.

Ces chiffres sont extrêmement intéressants ; ils seront insérés tout au long dans le bulletin de la Société et pourront renseigner utilement le cultivateur dans les marchés qu'il peut avoir à passer avec un fabricant. La fabrique dont il est question était dans des conditions ordinaires et plutôt en retard qu'en avance sur les derniers progrès réalisés.

M. le Président remercie M. Gibert de sa communication.

On passe ensuite à la station productrice d'électricité dont le projet a été publié dans le bulletin. M. Gibert fils, ingénieur-électricien, dont la compétence est reconnue dans toute la région du Nord, ajoute quelques explications.

Il dit que les chiffres de son projet, quoique un peu élevés, donnent une économie de 20.000 fr. à l'ensemble des cultivateurs desservis par la station. Il ajoute que tous les appareils ont été comptés en double pour que l'usine puisse fonctionner sans arrêt ni interruption du 1^{er} janvier au 31 décembre, depuis 5 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. Il n'est pas d'avis d'augmenter le travail pour la production de la lumière en dehors des heures ci-dessus : ceux qui voudront le faire le pourront au moyen d'accumulateurs, mais pour l'usine la production de la lumière ne serait pas avantageuse.

En dehors de l'économie, la force électrique mise à la disposition du cultivateur à n'importe quelle heure du jour, à n'importe quel jour de l'année, présente des avantages inappréciables, non seulement pour les battages, mais encore pour mettre en mouvement le coupe-racines, le hache-paille, le concasseur, la pompe du puits, etc. Son emploi se développera certainement pour des usages auxquels on n'a pas encore pensé. M. Gibert a répondu à toutes les observations et donné toutes les explications et M. le Président l'a remercié de son remarquable projet qui fera sensation dans le monde agricole.

Le Secrétaire,
LÉON FAUTRAT.

Le Président,
LÉON MARTIN.

Etude de M. Gibert

sur le rapport des rendements en sucre avec la densité

Voici, Messieurs, le travail dont vous m'aviez chargé en fin de notre dernière séance.

Ce n'est rien moins qu'un barème, basé sur des chiffres officiels, indiscutables, qui va permettre à tous les cultivateurs de vendre dorénavant leurs betteraves en connaissance de cause. Jusqu'ici, ces ventes se faisaient d'une façon absolument empirique.

Tandis que le fabricant avait pour le guider dans ses achats, tous ses comptes de fabrication, qui lui indiquaient les rendements en produits fabriqués avec des betteraves de toutes densités, et qu'il n'avait qu'à leur appliquer les cours des 4 d'octobre déjà cotés, pour escompter à l'avance les résultats de sa future fabrication, le cultivateur, au contraire, ne connaissait autre chose que le prix offert à son voisin. Il faisait tous ses efforts pour le majorer à son profit si possible. Là se bornait son horizon. Les cir-

constances vont nous permettre de rétablir l'équilibre en supprimant cette inégalité.

J'ai été autrefois activement mêlé à une association entre cultivateurs et fabricant de sucre qui a fait ses preuves et dont j'avais été l'artisan.

Les chiffres officiels qui ont servi à départager nos intérêts pendant une gestion de 17 années, de 1885 à 1902, vont nous permettre aussi de nous rendre compte du rendement en produits fabriqués avec toutes betteraves, quelles qu'en soient les densités.

Tous les détails de fabrication qui nous sont si jalousement cachés, vont ressortir clairement de la décomposition du relevé général qui résume ces 17 fabrications sucrières.

De ce relevé, il résulte que pendant cette susdite période, il a été livré à la Sucrierie 297 millions 687.000 kil. de betteraves, d'après une réception faite par la culture elle-même, et 317 millions 272.000 d'après la bascule de régie.

Soit la proportion de 100 kil. par la réception de la culture, contre 106 kil. 5, par la réception de la régie.

DENSITÉS MOYENNES

La moyenne générale des densités pendant cette période de 17 années a été de 7°28.

Les 5 premières années ont donné comme moyenne .	6°68
Les 6 années suivantes — .	7°19
et les 6 dernières années — .	7°90

RENDEMENTS EN SUCRE

Le rendement total exprimé en raffiné a été de 32.778.437 kil., soit une moyenne générale de rendement de 109 kil. 780 par tonne de betteraves à la bascule de la culture.

Cette moyenne a été pendant les 5 premières années de..	92 k. 500
— les 6 années suivantes de..	106 900
— les 6 dernières de.....	122 » »

MÉLASSES

La totalité des mélasses produites par les betteraves a donné à la vente 1.002.285 fr., soit en moyenne 3 fr. 367 par tonne de betteraves.

La valeur de ces mélasses par tonne a été en moyenne :

Pendant les 5 premières années de.....	3 f. 94
— 6 années suivantes de.....	3 22
— 6 dernières années de.....	3 15

RENDEMENTS DES BETTERAVES SUIVANT LES DENSITÉS

2 campagnes ont donné une moyenne de 6° de densité avec un rendement de 76 kil. en raff.

4	—	6°85	—	95 k. 27.
5	—	7°38	—	108 k. 10.
4	—	7°70	—	120 k.
et 2	—	8°41	—	131 k.

En résumé, le dixième de degré donne une augmentation de rendement :

Entre 6° et 6°85 de.....	2 k. 264
— 6°85 et 7°38 de.....	2 425
— 7°38 et 7°70 de.....	3 72
— 7°70 et 8°40 de.....	1 57

De 6° de densité à 8°, chaque dixième a produit en moyenne pendant une durée de 17 années, 2 kil. 80 de sucre.

A partir de 8°, le rendement du dixième s'est abaissé de 40 0/0 environ.

Il y a lieu de remarquer que tous les rendements en sucre sont exprimés ici en raffiné, c'est-à-dire en sucre total ; tandis que les cours du marché des sucres s'appliquent au sucre blanc à 96° degrés.

*

**

Des données qui précèdent il résulte :

1° Que si on applique à telle ou telle densité de betteraves le rendement total qui résulte de ce barème multiplié par le cours du sucre, et 2° qu'on y ajoute 3 fr. 15 de mélasses par tonne de betteraves, on aura la valeur totale des produits fabriqués avec cette tonne.

Si la division entre les producteurs et le fabricant s'est fait conformément à notre projet d'association, il suffira de déterminer le cours du sucre pour déterminer la part de chacun.

Dans les marchés de gré à gré, ces indications serviront de base à tous arrangements.

On doit, en effet, partir de cet axiome, que la valeur de la betterave est égale à la valeur des produits fabriqués, moins la part du fabricant.

Or, la valeur des produits fabriqués résulte des données qui précèdent ; il ne reste plus qu'à chiffrer la part équitable du fabricant pour avoir celle du producteur.

*

**

Cet exposé, a entr'autres avantages, celui d'éclairer la valeur des dixièmes supplémentaires que chaque fabricant chiffre à sa guise.

Ces dixièmes, nous l'avons vu, ont produit de 6° à 8° un supplément de rendement de 2 kil. 80 de sucre.

Chacun de ces dixièmes augmente donc la recette de la sucrerie de 2.80 multiplié par le cours du sucre ; si on admet 26 fr., cours du sucre, la recette susdite est de 0 fr. 72 par dixième.

Tout ce qui précède s'applique à de la betterave rendue à la fabrique, et à la pulpe reprise gratuitement par le fournisseur.

Concours d'Animaux gras

Dans le concours d'animaux gras, le nombre des animaux présentés va plutôt en diminuant. On se spécialise de plus en plus et quelques concurrents, toujours les mêmes, amènent quelques animaux. La race durham a disparu au moins en animaux de race pure, les deux races qui arrivent aux premiers rangs, sont les races nivernaise et limousine. Du reste presque toutes nos races se sont beaucoup perfectionnées et les races normande, garonnaise, de salers, bazadaise, parthenaise, approchent de très près des premiers prix.

Il en est de même des moutons, les races southdown et de la charmoise viennent en tête et les races dishley mérinos et herrichonne sont presque aussi perfectionnées, il faudrait même y ajouter la race mérinos qui tout en conservant sa laine et ses cornes a maintenant une conformation s'approchant beaucoup des animaux de boucherie.

Notre arrondissement possède dans la catégorie des dishley mérinos un lauréat qui a d'autant plus de mérite que les animaux présentés ont été très remarquables et la lutte très vive.

Dishley mérinos, 2^{me} catégorie:

3^{me} prix 150 fr. M BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec, (Oise).

Concours d'Animaux reproducteurs,

L'espèce bovine est très nombreuse et presque toutes les races de France sont venues des coins les plus éloignés affronter la comparaison avec nos races les plus connues.

La race normande est inscrite en tête, mais au point de vue du lait elle ne prime certainement pas les races flamande et hollandaise. Celles-ci sont plus fines, plus avancées au point de vue de la perfection; elles se cantonnent dans les étables du Nord où elles reçoivent des soins plus assidus, la race

normande supporte mieux les intempéries dans les pâturages, cependant dans les contrées limitrophes ce sont surtout les hollandaises qui gagnent du terrain. Nous avons dans notre arrondissement un exposant, M. Boisseau, qui a su comprendre la valeur de la vache hollandaise et les nécessités que cette valeur impose. A une sélection suivie il ajoute une nourriture choisie et suffisamment abondante et s'est créé de cette manière, un troupeau de hollandaises qui fait sensation dans tous les concours où il se présente. Il a depuis l'année dernière un jeune concurrent, M. Gueulle, de Précy, qui s'est rapidement fait connaître et nous sommes heureux d'extraire cette page du catalogue des récompenses.

Animaux reproducteurs,

3^e catégorie **Race hollandaise** (males). — 1^{re} section, animaux de 10 mois à deux ans :

3^{me} prix 150 fr. M. BOISSEAU Lucien, à Lagny-le-Sec.

2^{me} Section, animaux de plus de 2 ans :

2^{me} prix 300 fr. M. BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec.

(Femelles) génisses de 2 à 3 ans :

2^{me} prix 150 fr. M. GUEULLE Edmond à Précy-sur-Oise ;

3^{me} prix 100 fr. M. BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec.

Vaches de plus de 3 ans :

1^{er} prix 350 fr. M. BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec ;

2^{me} prix 250 fr. M. GUEULLE Edmond à Précy.

Championnat

Race hollandaise (femelles) :

Plaquette d'argent, M. BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec.

Tous ces animaux primés sont de premier ordre et malgré les progrès des concurrents, soit dans la même race, soit dans les autres races, ils sont les premiers de la production française. Les autres races, sauf les petites races jersyaises et bretonnes, sont plutôt destinées à la production de la viande, principalement la race durham. Celle-ci ne manifeste plus autant qu'autrefois ses aptitudes à la graisse ; on se préoccupe plutôt de lui donner de la rusticité et de la vitalité, mais elle n'a qu'un débouché, l'engraissement, aussi elle est élevée en France à peu près uniquement pour des croisements dans les pays neufs comme la République argentine.

Nos races nivernaise, limousine, parthenaise, comtoise, de salers, bazadaise et beaucoup d'autres sans races se sont éminemment perfectionnées, quelques unes donnant du lait dans une proportion relativement élevée ; elles forment

des troupeaux qui alimentent suffisamment des beurreries coopératives et luttent contre nos grandes races par le bon marché et la qualité ; d'autres produisent plus spécialement de la viande, mais aussi des bœufs de travail dont la demande ne se ralentit pas. Ceux-ci se vendent même plus cher que les animaux les mieux engraisés. Il y avait en plus 4 ou 5 bœufs de nos colonies qui montraient combien nos animaux sont loin de leurs ancêtres primitifs.

Dans l'espèce ovine les animaux ne sont pas moins remarquables, les races southdown et de la charmoise se placent au premier rang, mais les dishley mérinos sont égaux en qualité. Nous avons aussi dans notre arrondissement des lauréats qui sont aux premiers rangs de l'élevage.

Voici les distinctions obtenues :

Espèce ovine. — 2^{me} catégorie, dishley-mérinos (mâles).

1^{re} section, animaux de 18 mois au plus :

3^{me} prix 170 fr. M. BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec ;

5^{me} prix 120 fr M. DHUICQUE Constant à Brégy.

2^{me} Section, animaux de plus de 18 mois :

4^{me} prix 150 fr. M. BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec.

(Femelles), 1^{re} section, animaux de 18 mois au plus :

prix supplémentaire, M. BOISSEAU Lucien à Lagny-le-Sec.

2^{me} Section, animaux de plus de 18 mois :

4^{me} prix 120 fr. M. DHUICQUE Constant à Brégy ;

prix supplémentaire, M. BOISSEAU à Lagny-le-Sec.

Ces récompenses prennent une valeur très grande par ce fait que toute la France prend part au concours et que les lauréats sont les premiers parmi les meilleurs

Tous ces animaux sont vendus à de très grands prix comme reproducteurs, et ils portent un peu part ut le haut point de perfection auquel ils sont arrivés. Il faudra à leurs éleveurs de nouveaux progrès pour tenir encore la tête au Concours de l'année prochaine.

Notre arrondissement qui a brillé autrefois dans la production des fromages de Brie, s'est complètement abstenu ; du reste cette fabrication s'est répandue un peu partout et si le plus grand nombre d'exposants se trouve encore en Seine-et-Marne, nous en trouvons de très méritants dans la Meuse et d'autres départements éloignés.

Exposition d'Instruments

Nous mentionnons en dehors de notre arrondissement, mais très voisines, deux maisons très importantes, celle de M. Bajac pour les charrues et celle

de M. Lefebvre-Albaret pour les machines à battre ; leurs expositions sont très remarquables mais ne présentent rien d'absolument nouveau.

Nous trouvons à Creil deux constructeurs, M. Rigault qui est toujours ingénieux dans la construction de ses semoirs et de ses rateaux et M. Lemaire dont l'enfouisseur de fumier peut rendre des services, ajouté à la charrue.

Les moteurs à gaz pauvre sont la nouveauté de l'année, ou du moins leur développement et leur perfectionnement. Ils ont cependant des exigences qui ne leur permettent pas d'entrer dans les petites fermes. Il est probable qu'ils pourront contribuer à l'établissement d'usines électriques centrales, comme M. Gibert l'a proposé déjà dans le bulletin. La force électrique est la plus commode et la plus souple. Elle peut se diviser à l'infini et elle serait d'une facilité d'emploi telle qu'on lui trouverait des applications très nombreuses dans les fermes. Elle peut avec la plus grande aisance fournir l'eau, la lumière, actionner la machine à battre, le tarare, le concasseur, le hache-paille, le coupe-racines, la baratte, etc., et ce aux coins les plus opposés de la ferme.

Elle serait la providence du petit cultivateur pour faire mouvoir quelques heures par jour et au moment voulu, tous les instruments dont il a besoin et qui ne comportent pas la mise en marche d'un moteur. La ménagère elle-même apprendrait à s'en servir. En dehors des chutes d'eau, les moteurs à gaz pauvre peuvent aider à résoudre le problème par le bon marché de leur emploi.

Les moteurs à pétrole se sont beaucoup perfectionnés ; il y en avait des modèles très petits. Les machines à élever l'eau étaient très variées. Les besoins se sont fait sentir très vivement pendant les années de sécheresse qui viennent de s'écouler.

Les types de hangars étaient nombreux et bien compris ; il est probable que leur emploi se répandra de plus en plus ; il est avéré aujourd'hui qu'ils sont utiles même pour les betteraves.

Un nouvel instrument nous arrive d'Amérique, c'est l'épandeur de fumier. Il consiste en un chariot dont le fond est mobile et amène le fumier dont il est chargé entre des rouleaux armés de pointes. Ceux-ci divisent et règlent la quantité de fumier qui tombe sur la terre pendant la marche suivant une proportion fixée d'avance et qui dépend de la marche du chariot. Des expériences auront lieu bientôt en France et on pourra juger si cette invention est économique.

En somme l'Agriculture continue à faire des progrès, elle traverse les crises sans fléchir et les difficultés ne font qu'exciter son courage. Les

procédés de culture se perfectionnent, les rendements en céréales et en racines, ainsi que leurs qualités augmentent chaque année. Les animaux ont fait des progrès remarquables et l'outillage ne cesse d'augmenter et de s'améliorer. L'Agriculture n'est donc pas moins brillante que l'industrie et elle tient largement sa place dans le développement de la production nationale.

Le Concours général agricole

Les années se suivent et se ressemblent, pourrait-on dire en parlant de notre grande exhibition agricole. Du nouveau, en effet, il n'y en a guère, à moins que nous comptions comme tel les chiens de bergers que nous avons vus déjà, maintes fois, dans nos concours régionaux, et comme du nouveau aussi ces moutons algériens noirs, dont l'authenticité ethnique est des plus douteuse. Cette uniformité de nos expositions s'explique par le degré de perfectionnement auquel sont parvenues nos différentes races d'animaux domestiques, et tout ce que l'on peut demander maintenant à nos éleveurs, c'est de ne pas déchoir.

Le nombre de ces éleveurs d'élite, malheureusement ne grossit pas et c'est toujours à peu près les mêmes noms que nous retrouvons au palmarès.

L'an dernier, pour le prix d'honneur des bœufs, la lutte était circonscrite entre M. Alphonse Colas et les frères Dodat, et, cette année, nous avons revu ce même duel nivernais-bourbonnais ; mais le résultat en a été différent. L'an dernier, on le sait, c'étaient MM. Dodat qui avaient remporté la palme, et cette année, c'est M. Colas.

Le lauréat de 1906 est un magnifique nivernais de 3 ans 5 mois et du poids de 1.080 kilogrammes. Il a triomphé assez facilement, dans la catégorie des bœufs de son âge, du charolais de MM. Dodat, qui ne pesait que 930 kilos ; mais il s'est trouvé ensuite en présence, pour conquérir l'objet d'art, de deux autres animaux appartenant à ces mêmes engraisseurs et titulaires chacun d'un premier prix : un jeune charolais de 28 mois, pesant 1.025 kilos, et un bœuf âgé de 4 ans 5 jours du poids de 1.135 kilos. Et le choix final du jury a été, en cette occurrence, passablement difficile.

Le prix d'honneur de 1905 avait été vendu 4.200 fr., ce qui faisait 3 fr. 11 le kilo vif ; celui de cette année n'a obtenu que 3.600 fr. ; mais comme il est beaucoup moins lourd que le précédent, — 1.080 kilos au lieu de 1.350 —

il va coûter à son acquéreur 3 fr. 33 le kilo. Mais aussi, que de curieux, aujourd'hui, devant l'étal du boucher parisien qui s'est offert cette bête de luxe !

Dans les femelles, le prix d'honneur a été attribué, comme l'an dernier déjà, à une charolaise-durham, engraisée par MM. Dodat frères.

Agée de 3 ans 1 jour et pesant 720 kilos, cette vache d'une finesse remarquable et qui l'avait emporté, non sans discussion, il est vrai, sur une fort belle limousine de 800 kilos, appartenant à M. Lacaux, de Condat (Haute-Vienne), a été vendue 1.050 fr. seulement, c'est-à-dire 1 fr. 45 le kilo sur pied, ce qui est peu, comparativement au lauréat des bœufs et encore est-ce un établissement de bouillon qui l'a payée ce prix, tant il est vrai que la vache, même de choix, n'est pas un bon article de réclame pour nos boucheries parisiennes. C'est là, assurément, un préjugé bien regrettable ; mais il est tellement ancré dans nos mœurs que je n'entreprendrai pas de l'en déraciner.

Le prix d'honneur des bandes de bœufs a été également attribué à MM. Dodat frères, pour quatre charolais, âgés de près de 3 ans et pesant ensemble 3.545 kilos. Ce beau lot a été vendu 8.200 fr., soit 400 fr. de plus que l'an dernier, ce qui remet le prix du kilogramme sur pied à 2 fr. 31.

Et tous les premiers prix de nos différentes races ont obtenu eux mêmes de 100 à 200 fr. de plus qu'en 1905, soit de 1.600 à 2.000 fr. la pièce.

En somme, les exposants vont s'en être allés, cette année, assez satisfaits des résultats financiers du Concours, car tous les bovins primés ou non, se sont vendus sensiblement plus cher que l'an dernier, malgré les bas cours de la viande sur le marché de la Villette.

Si, dans les bovins, nous voyons presque toujours à la place d'honneur des animaux à robe blanche, nous retrouvons aussi à cette même place, dans les ovins, les mêmes races perfectionnées, à savoir : les southdowns et les charmois.

Je dis charmois, bien que l'Académie n'ait point encore légitimé ce mot et que les catalogues officiels eux-mêmes portent « de la Charmoise ». L'ombre de Malingié n'en sera pas moins fière, puisque, comme les tableaux des grands maîtres de la peinture, son œuvre, je pourrais dire son chef-d'œuvre, acquiert avec le temps un prix inestimable.

Le prix d'honneur des races françaises a été, en effet, décerné, cette année encore, à un lot de trois charmois — ici, c'est *charmoises* qui serait le mot

propre, attendu que c'étaient trois femelles — exposé par M. Emile Chomet, de Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre) et pesant, à l'âge de 9 mois 20 jours, 197 kilogrammes. Il y a eu, d'ailleurs, quelques tiraillements dans l'attribution de ce prix, les jurés bouchers n'admettant guère qu'on donnât la plaque d'honneur à des brebis, à moins d'une supériorité indiscutable et indiscutée.

Le prix d'honneur des races étrangères a été attribué aux southdowns de MM. Dodat frères, de la Ferté-Hauterive (Allier), pour un lot d'agneaux de 9 mois, pesant 202 kilos ; et le prix d'honneur des bandes de moutons a été remporté par les charmois de M. Albert Petit, de Gamaches (Eure) ; de sorte que sur les trois prix d'honneur des ovins, les charmois en ont deux et les southdowns un seulement, ce qui est le contraire de l'an dernier.

Mais, pour l'espèce ovine, les résultats financiers ne paraissent pas avoir été aussi bons que pour les bœufs : car les lots avec plaques ou sans plaques se sont généralement vendus moins cher qu'en 1905.

Ainsi, nous pouvons faire cette constatation : hausse sur les bœufs primés, malgré des cours inférieurs de dix centimes par 1/2 kilo, à ceux de l'an dernier, sur le marché de la Villette : et baisse, au contraire, sur les moutons primés, malgré des cours supérieurs de dix centimes par 1/2 kilo, à ceux de 1905, sur ce même marché. Ce qui nous prouve que la boucherie parisienne ne gagnant rien à débiter des moutons aux prix actuels, ne tient pas, pour cette raison, à se payer des plaques-réclames sur cette catégorie de marchandise.

* *

Dans les porcs, c'est aussi à peu près toujours la même joute, circonscrite entre quelques habitués de nos concours, et nous retrouvons ici, comme dans les divisions précédentes, les mêmes triomphateurs que l'an dernier : M. Victor Rouland, de Craon (Mayenne), qui a remporté le prix d'honneur des porcs seuls, et M. Frédéric Courteille, du Tilleul (Manche), qui a remporté le prix d'honneur des bandes.

Le porc de M. Rouland, un superbe normand de 9 mois 20 jours, pesait 312 kilos et les trois porcs de M. Courteille, des normands-manceaux âgés de 11 mois 2 jours, pesaient ensemble 900 kilos. Soit une moyenne de 300 kilos.

La compétition a été vive pour l'achat de ces prix d'honneur, les charcutiers parisiens ne voulant pas se laisser détrôner par les grandes maisons de comestibles qui débitent maintenant des saucissons au rabais. Bref, l'épicier Damoy, au génie commercial duquel il faut rendre hommage, a dû payer le porc de M. Rouland 1.250 fr., alors que, d'autre part, M. Girard, un

charcutier de l'avenue d'Orléans, s'empressait d'acquérir la bande de M. Courteille pour le prix de 2.000 fr. 4 fr. le kilo pour le premier et 2 fr. 20 le kilo pour les trois autres de ces tonneaux de lard ! Et pourtant, l'on ne cesse de nous répéter que le gras ne se vend pas !

A côté de toutes ces cases d'honneur, nos exposants horticoles avaient installé des milliers d'arbustes et de fleurs, et l'un d'eux, notamment, M. Georges Boucher, avait su avec ses plantes forcées, aux coloris chatoyants, réaliser le rêve du poète, et « recéler le printemps au milieu des hivers ». Le jury lui a très légitimement décerné le prix d'honneur pour cette merveilleuse collection dont il m'aurait plu d'énumérer tous les articles ; mais j'y ai trouvé tant de noms en *us*, en *a* et *um*, qu'il faudrait sortir de l'École des Chartes pour pouvoir traduire, en français vulgaire, ce latin moderne.

Pourquoi diable nos horticulteurs affectent-ils maintenant de parler comme les médecins du temps de Molière ?

JEHAN DE BRIE.

Statistique des Emplois industriels de l'alcool

Le grand mouvement en faveur des emplois industriels de l'alcool, provoqué par l'initiative privée et fortement encouragé par le Ministère de l'Agriculture, tant par les deux grands concours de 1901 et de 1902 que par les études techniques et économiques des commissions et congrès qu'il a institués, continue à porter ses fruits, malgré la hausse des prix de l'alcool dans l'année 1905. En effet, la statistique de la consommation d'alcool dénaturé, publiée par le Ministère des Finances, donne les chiffres suivants pour les années 1903 et 1904 :

CONSOMMATION D'ALCOOL DÉNATURÉ	1904	1903
	—	—
	hectolitres	hectolitres
1° Chauffage et éclairage	289 748	262 036
2° Vernis	12 433	11 580
3° Alcool d'éclaircissage	1 890	2 502
4° Matières plastiques	18.771	20 095
5° Chapellerie.	238	365
6° Teintures et couleurs	391	532
7° Présure.	111	142
A Reporter	323.582	297 252

	Report.	323.582	297.252
8°	Collodions	272	146
9°	Chloroforme	174	377
10°	Chloral	302	246
11°	Tanins	1.549	798
12°	Produits chimiques et pharmaceutiques.	6.905	11.381
13°	Usages scientifiques.	864	519
14°	Ethers, fulminates et explosifs	89.917	63.879
	TOTAUX	<u>423.561</u>	<u>374.598</u>

L'augmentation de la consommation d'alcool dénaturé a été, en 1904, de 48.963 hectolitres, par rapport à celle de l'année précédente, dont *l'éclairage et le chauffage* accusent, à eux seuls, une augmentation de 27.712 hectolitres, malgré le prix très élevé de l'alcool dénaturé en 1904, la cote moyenne de l'alcool à la Bourse de Paris ayant été de 43 fr. 61. Cela s'explique aisément par les avantages énormes que l'alcool présente dans ses divers emplois, devenus très économiques par les perfectionnements apportés dans les divers appareils de chauffage et d'éclairage, comme l'a démontré judicieusement notre collègue, M. Silz, dans une très intéressante communication qu'il a faite récemment à la Société nationale d'Agriculture (séance du 21 juin dernier).

En dehors de *l'éclairage et du chauffage*, c'est-à-dire de l'alcool dénaturé par le dénaturant général, il y a l'alcool employé dans les diverses industries chimiques, dont le classement officiel est quelque peu bizarre, parce qu'il est dressé d'après les divers modes de dénaturation appliqués selon des cas variés et subissant quelquefois des modifications d'une année à l'autre. Nous avons essayé de les diviser en quatre groupes principaux :

1° Vernis, couleurs et teintures, c'est à-dire des matières employant l'alcool comme véhicule ; 2° collodions, matières plastiques et soie artificielle ; 3° produits chimiques et pharmaceutiques, utilisant l'alcool comme agent de purification ; 4° éthers et explosifs, munitions de guerre.

En jetant un coup d'œil sur le tableau I, nous remarquons que, si le groupe 1^{er} est demeuré stationnaire depuis quinze ans, les groupes 2° et 3° ont décuplé depuis 1890 et que le 4° groupe a presque doublé, de sorte que nous arrivons, en 1904, au total de 132.949 hectolitres, contre 68.181 hectolitres en 1890, soit presque le double

Dans le tableau II nous avons groupé en diverses colonnes les emplois de l'alcool pour l'éclairage et le chauffage, dans les diverses industries chimiques, pour usages scientifiques, etc., auxquels nous avons ajouté

TABLEAU I

ANNÉES	ALCOOL EMPLOYÉ DANS LES INDUSTRIES CHIMIQUES (Hectolitres à 100°)					Consommation totale
	Verres, teintures et couleurs	Collodions, matières plastiques et soie artificielle	Produits chimiques et pharmaceutiques	Ethers, explosifs et munitions de guerre		
1890.....	46 047	2.030	1.230	48.873	68.181	
1891.....	16.797	1.561	1.332	37.064	56.754	
1892.....	42.921	1.491	1.138	32.095	47.645	
1893.....	14.706	1.802	1.304	30.198	48.010	
1894.....	13.301	1 538	1.246	37.136	53.241	
1895.....	13.522	2.341	1.207	46.273	63.343	
1896.....	14.931	2.947	1.178	45.764	64.820	
1897.....	15.592	3 604	1.891	45.031	66.118	
1898.....	18 116	9.750	2.783	48.184	78.833	
1899.....	19.175	9.553	2.765	74.263	105.756	
1900.....	18.021	7.384	4.902	64.873	95.180	
1901.....	16.998	8 655	2.894	69.584	98.131	
1902.....	14.229	6.177	8.599	68.996	99 001	
1903.....	14 979	20.241	12.944	63.879	112.043	
1904.....	14.948	19.043	9.041	89.917	132.949	

TABLEAU II

ANNÉES	ALCOOL EXONÉRÉ D'IMPOTS (Hectolitres à 100°)					Prix moyen de l'alcool fin à 90° côté à la Bourse de Paris
	Employé au chauffage et à l'éclairage	Employé aux produits chimiques	Employé aux usages scientifiques	Converti en vinaigre	Consommation totale	
1890.....	41.430	68.181	231	56.522	166.364	F. C. 35 71
1891.....	51.773	56.754	255	59.716	168.498	41 47
1892.....	57.022	47.645	280	52.720	157.667	47 03
1893.....	58.692	48.010	237	56 023	162.962	41 00
1894.....	67 224	53 241	333	51.805	172.603	33 63
1895.....	70.570	63.343	327	52.476	186.716	31 15
1896.....	73.379	64 820	361	52 599	191.159	30 82
1897.....	80 411	66.118	333	51.629	198.541	38 11
1898.....	93.906	78.833	559	54.111	227.409	45 95
1899.....	109.767	105.756	492	50.718	266.733	41 73
1900.....	125.648	95.180	386	54.514	275.728	35 35
1901.....	153.005	98 131	429	50.576	302.141	28 29
1902.....	227.253	99.001	406	61.300	391.160	31 40
1903.....	262.036	112.043	519	55.943	429.941	42 54
1904.....	289.748	132.949	364	53.298	476.859	43 61

l'alcool converti en vinaigre, qui est également exonéré d'impôt, — élément non compris dans le tableau de la Régie. Nous avons établi les quantités d'alcool ainsi consommées depuis 1890, en plaçant en regard les prix moyens de l'alcool, afin de démontrer que la hausse qui s'est produite en 1903 et en 1904 n'a pas arrêté la progression constante de la consommation de l'alcool pour les usages industriels.

(Extrait du *Bulletin de l'Association des Chimistes*).

NOTA. — Il est regrettable que la France n'ait pas suivi l'exemple de l'Allemagne. Celle-ci a pris des dispositions telles pour l'emploi industriel de l'alcool que la quantité employée annuellement s'élève à 1.400.000 hectolitres. On a présenté de nombreux projets pour arriver au même résultat en France, mais des oppositions sourdes et des intérêts particuliers ont arrêté toutes les bonnes volontés. Il est pourtant d'un intérêt général que l'alcool puisse entrer de plus en plus dans la consommation industrielle notamment pour le chauffage. C'est la ressource du plus petit ménage pour la préparation d'un modeste repas.

Le Gouvernement français n'a pas eu la force de faire plier quelques intérêts particuliers devant l'intérêt général et c'est une véritable anomalie que de voir l'alcool dénaturé allemand se vendre environ 10 francs de moins que l'alcool de bouche, tandis que l'alcool dénaturé français se vend quelquefois 10 francs de plus.

Marquage des Moutons

Rapport de M. Georges COMMUNEAU,

Membre correspondant de la Chambre de Commerce de Beauvais.

Messieurs,

Les Chambres de Commerce d'Orléans, de Roubaix et de Reims se sont récemment préoccupées des inconvénients résultant, pour l'industrie lainière, du marquage des moutons. Cette industrie est trop développée dans le département de l'Oise pour que cette question ne retienne l'attention de la Chambre de Commerce, et c'est pourquoi nous nous permettons de la lui soumettre.

En France, comme dans la plupart des pays d'élevage, afin de reconnaître leurs moutons, les éleveurs leur impriment, aussitôt après la tonte, une marque indélébile avec de la poix ou du coaltar. Cette marque est d'autant plus importante que dans certains pays de grand élevage, comme en Australie par exemple, tout mouton qui ne porte pas une marque apparente est con-

sidéré comme appartenant à celui entre les mains duquel il se trouve, elle ne peut donc être supprimée ! Mais, d'un autre côté, cette marque plus ou moins étendue, qui doit résister à toutes les intempéries, résiste aussi à tous les dissolvants employés pour les lavages de la laine ; elle se divise, reste attachée aux filaments de laine qu'elle suit ensuite dans toutes leurs transformations et détériore ou déprécie le tissu terminé.

Pour obvier à cet inconvénient, plusieurs essais ont été faits en employant des couleurs rouge ou violacées qui se dissolvent complètement au lavage et n'altèrent pas la nature de la laine ; peut-être ces marques résistent-elles un peu moins aux intempéries que le marquage à la poix ; mais elles constituent un réel progrès au point de vue de l'emploi de la laine en fabrication.

Il est encore un autre procédé, un peu barbare peut-être, et que préconise en ces termes l'honorable M. Rime dans son rapport à la Chambre de Commerce d'Orléans :

« Les renseignements qui nous sont parvenus de quelques pays d'élevage
« ont démontré que le marquage du mouton par un autre procédé que
« l'estampillage de la laine n'était plus à trouver, qu'il existait et était mis
« en usage par quelques éleveurs auxquels il donne toute sécurité, cette
« marque ne disparaissant que par la mort de l'animal qui la porte, tandis
« que l'ancienne apposée sur la laine est enlevée par le tondeur à chaque tonte,
« et doit, par conséquent, être réappliquée chaque année sur chaque mouton.

« Plusieurs éleveurs Australiens, et non des moindres, désireux de donner
« satisfaction aux acheteurs et surtout de s'exonérer d'une grande partie des
« frais de marquage annuel de chaque bête, travail qui, dans ces pays où la
« main-d'œuvre est rare et se paie fort cher, occupe plusieurs ouvriers pen-
« dant quelques jours ; ces éleveurs résolurent d'appliquer au marquage des
« moutons le genre de marque qu'ils utilisaient pour le reste du bétail.

« C'est la marque au fer rouge.

« Quelques-uns appliquèrent cette marque sur l'oreille, mais il suffisait que
« cet organe soit déchiré ou disparaisse par suite d'un accident, pour que
« l'animal ne puisse plus être réclamé par son maître et devienne la
« propriété de qui le prendrait ; d'autres marquent leurs moutons au nez
« sur la partie que ne recouvre jamais la laine ; le marquage au nez tend de
« plus en plus à se propager, il procure toute sécurité au propriétaire, lui
« économise des frais de marquage, puisqu'il n'a plus à opérer que les
« agneaux de l'année.

« Les marques au fer sont déposées par le propriétaire, et le gouvernement
« australien en garantit la propriété au déposant.

« Pour que la marque au fer se répande plus promptement et devienne
« d'un usage général, il suffirait que, sur les marchés les plus importants
« d'Europe, les courtiers s'inspirant de ce qui se pratique sur les marchés
« australiens, notamment sur celui de Sydney, décident :

« 1° Que tout propriétaire ou détenteur d'un lot de laine qu'il exposera
« en vente publique, sera tenu de déclarer que ce lot est « sans marques » ou
« avec marques » ne disparaissant pas complètement lors du lavage de la laine ;
« 2° Que le catalogue, dressé par les courtiers et remis à chaque acheteur
« avant l'ouverture de la vente, portera en face de chaque lot exposé :
« la mention avec ou sans marques ».

Il nous semble que ces mesures, indiquées à titre de conseils, si elles ne sont pas d'une efficacité absolue, et si elles rencontrent beaucoup d'indifférence ou de routine, n'en doivent pas moins être fortement appuyées auprès des courtiers et des éleveurs. Ces derniers surtout auraient un grand avantage à pouvoir garantir leurs laines *sans marques* en les présentant sur le marché. C'est pourquoi nous demandons à la Chambre de Commerce de Beauvais et de l'Oise d'exprimer le vœu que l'application des mesures proposées par la Chambre de Commerce d'Orléans soit tentée.

La Chambre de Commerce de Beauvais et de l'Oise approuve le présent rapport et le transforme en une délibération qui sera adressée à M. le Ministre de l'Agriculture, aux différentes Sociétés d'Agriculture du département de l'Oise, ainsi qu'aux Chambres de Commerce intéressées.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Président : J. COMMUNEAU.

Chronique de la Société Agricole

Revue des Cours

Nitrate. — Les acheteurs qui attendaient avec anxiété les mises à disposition des courant et quinzaines de Mars ont éprouvé une nouvelle déception. En effet, non seulement les cours n'ont point baissé, mais il y a eu hier une nouvelle poussée en avant et le disponible a fait 26.25. Les Importateurs continuent leurs combinaisons féroces, implacables, et alors que Dunkerque regorgeait de nitrate à ce point que l'on se demandait, que l'on se demande encore comment on l'écoulera, les détenteurs ont attendu l'extrême limite pour la mise à disposition. Il s'ensuit que pas mal de négociants qui avaient acheté et vendu courant Mars à un prix variant entre 24 et 25 francs, ont dû pour satisfaire leurs clients, peu au courant des usages des nitratiers, faire des demandes en disponible en payant des écarts. C'était là ce

qu'attendait l'Importation. Si la demande est forte sur Avril, il n'y a guère chance de voir une forte baisse, et nous allons aller jusqu'à Mai en payant fort cher.

Sulfate Ammoniaque. — Les grèves du Nord qui semblent ne pas devoir se terminer tout de suite, ont causé un gros mouvement de hausse, les mines se retirant du marché. Que ceux qui ont besoin de sulfate n'attendent point pour traiter leur approvisionnement.

Superphosphates. — Rien à signaler sur les superphosphates ; la demande est très importante en minéral et l'os est toujours cher. A. B.

VACHERIE A CÉDER

aux portes de Paris, riche localité, après fortune, tenue depuis 25 ans par le vendeur, propriétaire de l'immeuble, qui fera bail à volonté. 20 vaches, 250 litres de lait vendus chaque jour à 0 fr. 40, le litre, avec une seule voiture.

On justifiera d'un bénéfice annuel de 8.000 fr., et l'on traitera animaux, matériel et clientèle avec 15.000 fr., argent ou garanties.

S'adresser à M. LAPORTE, 93, boulevard Sébastopol, à Paris (36^e année). Renseignements gratuits.

CARROSSERIE DE LUXE


LÉON BUAT

 SENLIS (OISE).

NOUVEAU BUGGY

monté à 4 ressorts

au moyen de brancards en tôle emboutie

SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

*Beaucoup supérieur à tous les autres genres de voitures à 2 roues
comme douceur de roulement*

PLUS PRATIQUE ET PLUS CONFORTABLE QUE LE CABRIOLET

Spécialité de Charrettes-tonneau

Assurances agricoles

L'ABEILLE

Compagnies à PRIMES FIXES

contre l'Incendie, la Grêle, sur la Vie et contre les Accidents.

L'ABEILLE-INCENDIE

Risques Agricoles, Meules, Hangars.

L'ABEILLE-GRÊLE

L'ABEILLE-ACCIDENTS

Accidents du Personnel Agricole. Responsabilité civile.

Dommages aux Tiers, Assurances Individuelles.

Accidents des chevaux et Voitures, Accidents de chasse.

L'ABEILLE-VIE

Assurances Vie entière, Terme fixe, Mixtes, Assurances dotales

Combinaisons spéciales de L'ABEILLE.

RENTES VIAGÈRES

A. BONAMY

Délégué de la Société Agricole de Senlis

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES L'ABEILLE

25, Rue du Châtel, SENLIS (Oise).

TÉLÉPHONE 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des Exploitations garanties par l'Abeille, dans l'arrondissement de Senlis, est de 24.200 hectares.

SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essences pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, moyennant 1 fr. 0/0 par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants de leur meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 25. rue du Châtel.

TÉLÉPHONE N 44

ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT OISE

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

*A. BAJAC**

Ingénieur-Constructeur Breveté S. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herse en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège

MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle de la Betterave à sucre.

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-mottes.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.

M^{ON} ALBARET O. *, O. M. A.
G. LEFEBVRE-ALBARET O. *, O. M. A., **G. LAUSSEDAT** (E.C.P.) & C^{ie}

Machines à Battre fixes et portatives.

Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise)

Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLEVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

INSTRUMENTS DE PESAGE

Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième

Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.